

Plan de relance : comment **financer** le programme de rénovation thermique des écoles ?



Le levier des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Emmanuel Macron l'a annoncé lors de son allocution du 14 juillet 2020, confirmée par Barbara Pompili, ministre de la Transition Écologique, la rénovation thermique des écoles fera partie des priorités pour les mois à venir : "Nous allons rénover massivement les bâtiments. Je veux qu'on se lance dans un grand programme de rénovation de nos écoles et de nos EHPAD, pour commencer, en lien avec les collectivités publiques qui sont derrière ces bâtiments".

Quels leviers sont à disposition des territoires ?

En finançant ce type de travaux, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie apparaît comme l'une des clés pour massifier la rénovation énergétique de ces établissements.

Rénovation thermique des écoles : une des priorités du gouvernement pour le plan de relance

Les écoles représentent 30 % de la consommation d'énergie des communes. Les établissements scolaires – écoles, collèges, lycées – demeurent le type de bâtiment le plus consommateur d'énergie devant les équipements sportifs et les bâtiments socioculturels. Un budget conséquent pour les collectivités.

La rénovation énergétique des bâtiments éducatifs est une nouvelle fois mise sur le devant de la scène, cette fois dans le contexte de la relance post-crise sanitaire.

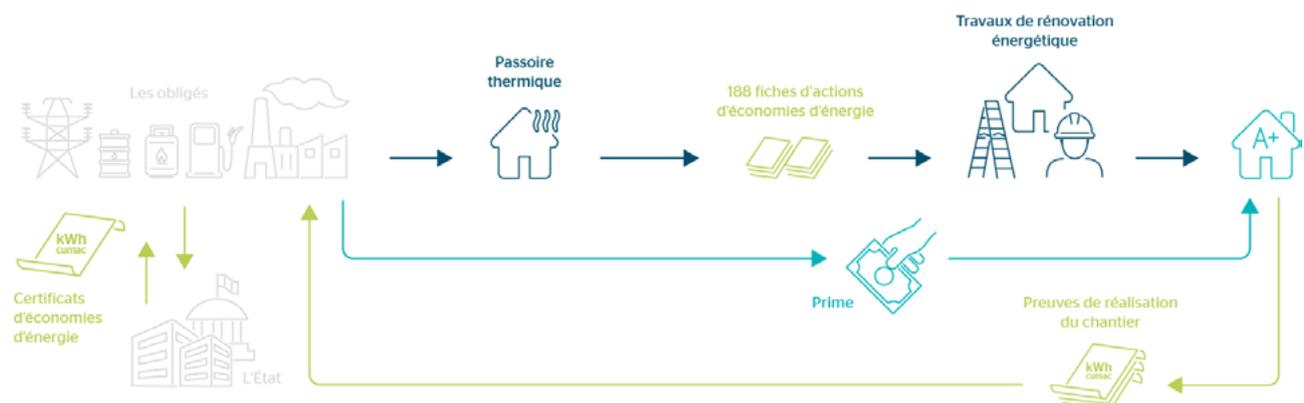
Le 12 juillet 2020, peu avant l'allocution présidentielle, la ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, annonçait déjà, lors du « Grand Rendez-Vous » d'Europe 1 (avec *Les Echos* et *CNews*), que beaucoup d'investissements seraient consacrés aux bâtiments publics tels que « *des universités, des écoles, des hôpitaux* » dans le **plan de relance de 4 à 5 milliards d'euros promis au secteur du bâtiment.**

Le parc du bâtiment scolaire est en mauvais état

Au-delà des économies d'énergie engendrées, une bonne isolation thermique permet pourtant de conserver la chaleur en hiver et d'éviter les coups de chauds en été. Isolation des murs, combles, toitures et planchers, remplacement des fenêtres et des menuiseries... sont autant de travaux permettant une meilleure qualité thermique.

En effet, au-delà de l'évidence environnementale, l'urgence est de plus en plus palpable. **En juin 2019, les épreuves du brevet des collèges ont été repoussées**, les écoles, collèges et lycées de France fermés aux élèves. Les locaux étaient devenus irrespirables du fait de la chaleur et de la mauvaise isolation des bâtiments, entraînant une série de malaises.

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), une aide financière clé et plébiscitée par les territoires



Les **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** apparaissent comme une opportunité pour financer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments éducatifs. De nombreuses opérations d'isolation thermique sont éligibles à ce dispositif, qui existe depuis 2006.

GEO PLC, expert des CEE depuis plus de 10 ans, compte :

> 1 770 projets de rénovation valorisés auprès d'établissements scolaires

> Soit 8,9 M€ de primes CEE pour rénover ces bâtiments

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) constitue la principale réponse de la France aux obligations de la Directive Européenne sur l'Efficacité Énergétique. Il a été créé à la suite de la loi fixant les Orientations de la Politique Énergétique du 13 juillet 2005 - dite loi POPE. Ce sont les vendeurs d'énergie (gaz, électricité, fioul...) - dits « les obligés » - qui financent les travaux de rénovation énergétique.



À PROPOS DE GEO PLC

Depuis 2008, GEO PLC, marque de la société GEO FRANCE FINANCE, accompagne ses partenaires privés et publics dans leurs projets d'efficacité énergétique dans tous les secteurs.

En 2019, elle lance sa marque grand public HELLIO, qui réunit tous ses offres clés-en-main de travaux d'économies d'énergie pour les particuliers.

FP&A - Service Presse GEO PLC

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 01 30 09 67 04 - Fax : 01 39 52 94 65 - celine@fpa.fr

GEO PLC

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27 - servicepresse@geopl.com
www.geopl.com